

Conseil Municipal du 20 Janvier 2018

Présents : B. Rousseau - P. Richard - P. Parfait - P. Dubois –I. Clavier - J.P Augé - M. Chasgneau - C. Heng – C. Loubeyre P. Martins – V. Mulon - G. Pinaud – P. Martins Da Silva

Absents excusés : M. Demoule qui donne pouvoir à P. Dubois
M. Geneste qui donne pouvoir à C. Heng
D. Courilleau

Secrétaire : P. PARFAIT

Début de la séance à 09h30

APPROBATION PV du conseil municipal du 16 Décembre 2017.

PREMIERE PRESENTATION DES RESULTATS BUDGETAIRES 2017

- Le maire présente les premiers chiffres 2017 des budgets commune-eau-assainissement

Commune :	fonctionnement : + 115 816.81 € Investissement : + 97 989.29 €
Eau :	fonctionnement : + 29 306.21 € Investissement : + 2 395.14 €
Assainissement :	fonctionnement : + 22 886.84 € Investissement : - 4578.92 €

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL EN INVESTISSEMENT

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget prévisionnel de la section investissement.

TARIFS API 2018

Le Maire soumet au Conseil Municipal les nouveaux tarifs repas cantine scolaire pour l'année 2018 de la société API Restauration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les nouveaux tarifs repas cantine scolaire pour l'année 2018 :

Le repas scolaire : 3.842 € TTC

CONVENTION PISCINE SAINT-GERMAIN DU PUY 2017-2018

Le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de la Commune de ST-GERMAIN-DU PUY qui met à la disposition des élèves de l'école de PIGNY sa piscine municipale.

Il propose la convention qui fixe la redevance horaire de 1.04 euros par enfant pour l'année scolaire 2017-2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition et autorise le Maire à signer la convention établie pour l'année scolaire 2017-2018.

ADHESION APST 18, CONVENTION CENTRE DE GESTION DU CHER : MEDECINE DU TRAVAIL

Afin de mettre en œuvre la surveillance médicale des agents municipaux de la Commune, le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre en place pour l'année 2018 une convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Cher et précise que le montant de la cotisation forfaitaire est porté à 100.00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à la convention entre la commune et le Centre de Gestion de la fonction territoriale du Cher et autorise le Maire à signer la convention.

SORTIE D'INVENTAIRE DU CAMION BENNE

Il sera nécessaire de sortir le camion de marque Renault RVI Type B70 (camion benne) de l'inventaire, après l'achat du nouveau camion. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

ACHAT D'UN CAMION

Le Maire présente une proposition de prix pour l'achat d'un camion benne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'achat d'un camion benne de marque Nissan Cabstar type benne ampliroll pour un montant de 13 800 HT à la société CENTRE V.I..

LOYER HABITATION ET LOYER COMMERCIAL

Le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le montant des loyers à compter du 1^{er} Janvier 2018.

- loyer habitation 414.73 €
- loyer commercial 520.64 € H. T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le maintien des montants des loyers à compter du 1^{er} Janvier 2018.

AIDE FINANCIERE ALLOUEE A UN ADMINISTRE

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière pour une participation à un règlement de facture d'eau concernant une famille pigniacienne, pour un montant de 92 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une aide exceptionnelle de 92 € à cette famille, par mandat administratif.

QUESTIONS DIVERSES :

- Date du prochain Conseil : le samedi 31 Mars 2018 à 9H00.
- Fin du conseil : 11H30